

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

Museksschoul Westen



**Fiche d'inscription
pour les anciens élèves**

Année scolaire 2025/2026

Modalités d'inscription pour les anciens élèves



<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/inscriptions/garnich>

Charte de l'École de Musique de l'UGDA



<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/enseignement-musical/charte-de-lecole-de-musique-de-lugda>

Détails des cours

COURS COLLECTIFS (Éveil musical et formation musicale)				
Cours	Conditions d'admission	Horaires et lieu des cours *	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil musical 2	à partir du Cycle 1.1 (5 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	Mercredi, 16h00 - 17h00 à Garnich	gratuit	100€
Éveil musical 3	à partir du Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'École Fondamentale			
Formation musicale 1	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	Jeudi, 13h45 - 14h45 à Garnich		
Formation musicale 2	avoir réussi l'année précédente	Samedi, 9h00 - 10h30 à Garnich		
Formation musicale 3	avoir réussi l'année précédente	Jeudi, 14h45 - 16h45 à Garnich		
Formation musicale 4	avoir réussi l'année précédente	Jeudi, 16h45 - 18h45 à Garnich		
Formation musicale 1 (français/anglais)	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	Mercredi, 17h15 - 18h15 ou Samedi, 09h30 - 10h30 au Kinneksbond - Ecole de musique Mamer		
Formation musicale 2 (français/anglais)	avoir réussi l'année précédente	Jeudi, 14h00 - 15h30 ou Samedi, 13h00 - 14h30 au Kinneksbond - Ecole de musique Mamer		
Formation musicale 3 (français/anglais)	avoir réussi l'année précédente	Jeudi, 15h30 - 17h30 ou 17h00 - 19h00 au Kinneksbond - Ecole de musique Mamer		
Formation musicale 4 (français/anglais)	avoir réussi l'année précédente	Samedi, 10h30 - 12h30 au Kinneksbond - Ecole de musique Mamer		

Cours	Conditions d'admission	Horaires et lieu des cours *	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation musicale 5	avoir réussi l'année précédente	Lundi , 17h30 - 19h30 à Kehlen (Ecole de musique) Samedi , 09h00 - 11h00 à Bertrange (Ecole de musique ArcA) Samedi , 11h00 - 13h00 au Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer	75 €	100 €
Formation musicale 6	avoir réussi l'année précédente	Mardi , 17h15 - 19h15 à Kehlen (Ecole de musique) Samedi , 09h00 - 11h00 au Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer Samedi , 11h00 - 13h00 à Bertrange (Ecole de musique ArcA)		
Formation musicale accélérée 1	un cours accéléré pour adultes et enfants à partir de 12 ans	Mardi , 19h00 - 21h00 à Bertrange (Ecole de musique ArcA) Jedi , 19h00 - 21h00 au Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer	gratuit	
Formation musicale accélérée 2	avoir réussi l'année précédente	Lundi , 18h00 - 20h00 à Bertrange (Ecole de musique ArcA) Jedi , 18h30 - 20h30 au Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer		

COURS COLLECTIFS

(Formation théâtrale et chant choral)

Cours	Conditions d'admission	Horaires et lieu des cours *	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation théâtrale	- à partir de 7 ans jusqu'à 13 ans	Lundi , 16h00 - 17h30 ou 17h30 - 19h00 ou Mardi , 14h00 - 15h30 ou 15h30 - 17h00 ou 17h00 - 18h30 à Kehlen (Ecole de musique) Samedi , 09h00 - 10h30 ou 10h30 - 12h00 ou 12h00 - 13h30 à Bertrange (Schauwenburg)	gratuit	/
Chant choral pour adultes	- à partir de 15 ans	Lundi , 20h00 - 21h00 à Bertrange (Ecole de musique ArcA) Mercredi , 20h00 - 21h30 au Kinneksbond - Ecole de musique		100 €

COURS INDIVIDUELS (Instruments / Chant)

Cours	Conditions d'admission
Instruments à vent et percussion/drumset: flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, saxophone, petits cuivres (trompette, bugle, cornet), cor en fa, trombone, gros cuivres (baryton, euphonium, tuba basse, contrebasse)	- à partir de la formation musicale 1 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 de percussion - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi.
Piano / Guitare classique / Guitare électrique / Guitare basse / Cordes (violon et violoncelle)	- à partir de la formation musicale 2. - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - cours de cordes: seulement ouverts pour la formation régulière (pas de formation adulte) - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi. - Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile.
Chant individuel	- à partir de 11 ans et avoir réussi au moins une année de formation musicale - suivre en parallèle un cursus de formation musicale - sur avis de l'enseignant en juillet

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		100€
Inférieur 3 + 4, Moyen	/	100€
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

Les horaires et les lieux des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.

* Sous réserve de changements au vu des inscriptions

Inscriptions et informations utiles

Procédure d'inscription

Les fiches d'inscriptions sont à envoyer à inscriptions.westen@ugda.lu
du 12 au 25 mai 2025.

Merci de bien préciser le nom de la commune concernée dans l'objet du mail.

Museksschoul Westen

Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA
Tony Andrich: 22 05 58 36 / tony.andrich@ugda.lu

Garnich

Coordonnées du responsable local

Marc Olinger
691 47 00 04 / marc.olinger@garnechermusek.lu
www.garnechermusek.lu

Location d'instruments à vent

Instrument au choix de l'élève mais sous réserve des besoins et des disponibilités d'instruments de la société "GARNECHER MUSEK A.s.b.l."
La société "Garnecher Musek A.s.b.l." met à disposition l'instrument de musique à l'élève et en contrepartie l'élève s'engage à participer aux répétitions des "Garnecher Jongbléiser" à partir de la deuxième année instrumentale au plus tard, si non l'instrument est à retourner à la société "Garnecher Musek A.s.b.l. La répétition des "Garnecher Jongbléiser" aura lieu chaque mardi entre 18h30 et 19h15 dans la salle de répétition de la « Garnecher Musek ».
-> Marc Olinger (www.garnechermusek.lu)



Formation instrumentale	Instrument: <input type="checkbox"/>	_____	Instrument à préciser
Formation vocale	Chant individuel <input type="checkbox"/>		
Formation théâtrale	Théâtre <input type="checkbox"/>	_____	Jour, Horaire et lieu*
Pratique collective	Chant choral pour adultes <input type="checkbox"/>	_____	Jour, Horaire et lieu*

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école , indiquez-le et joignez-y les attestations respectives.	Années d'études	Éveil musical :	École / Conservatoire :
		Formation musicale :	École / Conservatoire :
		Instrument (préciser):	École / Conservatoire :
Remarque éventuelle: _____			

L'École de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD) et à la loi luxembourgeoise du 1er août 2018 sur la protection des données.

Des photos et enregistrements audiovisuels peuvent être réalisés lors des activités et manifestations de l'École de musique de l'UGDA. Ces contenus peuvent être utilisés dans les publications de l'École et transmis aux communes respectives de l'École de musique de l'UGDA, dans le respect de la loi du 11 août 1982 sur la protection de la vie privée. Ils ne seront ni vendus ni cédés à des tiers.

En signant l'inscription, l'élève inscrit (ou son représentant légal) accepte ces conditions, adhère à la charte scolaire de l'École de musique de l'UGDA et valide les modalités d'inscription.

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

**La rentrée scolaire aura lieu
le mardi 16 septembre 2025.**